

Stratégie de lutte contre les conduites addictives auprès des mineurs de la PJJ



Quelles coopérations au service de l'amélioration des parcours en santé mentale chez l'enfant et l'adolescent ?

Table ronde
N°3
19/12/2019

Objectifs du projet

« Déployer une stratégie de promotion de la santé, de prévention et d'accès aux soins en lien avec les conduites addictives dans les établissements de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) pour les mineurs sous main de justice (13-18 ans) en Nouvelle Aquitaine »

- Prévenir les addictions,
- Repérer les consommations problématiques,
- Orienter les mineurs sous main de justice vers le soin,
- Leur permettre l'acquisition / le renforcement de compétences (relation à soi / relation aux autres)

3 objectifs opérationnels

1. Partenariat PJJ / ANPAA

Pilotage

Séminaire de
travail

Communication
et évaluation

2. Soutien aux Professionnels

Formation

Soutien
technique

3. Accompagnement des jeunes

CJC

Ateliers
collectifs

Obj. 1 : Partenariat – pilotage - communication

■ Instances de pilotage

- **CoPil** : échelon de pilotage pour valider les choix stratégiques et évaluer le processus et l'impact des actions
- **CoTech** : pilotage opérationnel sur chaque territoire pour garantir le suivi de la démarche, impulser et pérenniser une dynamique et formuler des propositions pour le CoPil

■ Séminaire de travail annuel

Faciliter les échanges entre les professionnels de la PJJ et de l'ANPAA, permettre aux équipes des 2 institutions de mieux se connaître, et co-construire les projets de l'année N+1

■ Communication

■ Évaluation

Obj. 2 : Accompagnement professionnels relais

■ Formation des professionnels

- Sensibiliser aux risques liés aux conduites addictives, et à la RDRD
- Apporter des connaissances et outils concrets pour repérer et prendre en charge les problématiques addictives dans le cadre de leurs pratiques professionnelles (RPIB et postures éducatives/cohésion d'équipe et cohérence du cadre)
- Présenter les structures de soins spécialisés en présence sur les territoires
- Si besoin au cas par cas, soutien individuel aux professionnels (orientation, conseils)

■ Soutien technique aux équipes PJJ

Temps d'analyse des situations complexes rencontrées par les professionnels des établissements **par rapport aux conduites addictives** ; animées par un.e psychologue de l'ANPAA

Obj. 3 : Accompagnement public cible

■ **Accompagnements individuels des jeunes : CJC hors les murs**

- Entretiens d'entrée par un infirmier ou travailleur social pour chaque jeune
- Permanences 1 X / mois au sein de l'établissement
- Accès « sans délai » en cas de besoin sur une structure extérieure (CJC ou CSAPA)

■ **Accompagnements collectifs**

Sensibilisations des jeunes

Ateliers de prévention basés sur le développement des CPS

La coopérations au service de l'amélioration des parcours

STRATÉGIQUE

DIR PJJ SO

ANPAA NA

CH Laborit
CSAPA 86

IREPS NA

OPÉRATIONNEL

Étab. PJJ
Services
publics

Institut
Don
Bosco
SAH

SEAPB
SAH

CSAPA
ANPAA +
Prev.

CSAPA 86
CH Laborit

Déploiement du projet

4 territoires

- Poitou-Charentes
- Limousin
- Aquitaine Nord
- Aquitaine Sud

3 professionnels de l'ANPAA (ou partenaire)

- animateur de prévention
- psychologue
- IDE ou Travailleur social

4 établissements de la PJJ accompagnés pendant 1 an, chaque année, sur 3 ans → +/- l'intégralité des étab. avec hébergement en NA

Déploiement du projet année N

Établissements PJJ avec hébergement du secteur public et/ou secteur associatif habilité exclusif, désignés par la PJJ en fonction des priorités repérées

DT Poitou-Charentes

UEHDR de Poitiers
Secteur Public
20 jeunes de 13 à 18 ans en résidence éducative sur Poitiers et en hébergement diversifié sur le PC

DT Limousin

CEF de Moissannes
Secteur Associatif Habilité /
Institut Don Bosco
12 garçons de 13 à 16 ans

DT Aquitaine Sud

CEF de Txingudi
Secteur Associatif Habilité /
SEAPB
12 jeunes de 16 à 18 ans

DT Aquitaine Nord

EPEI de Pessac
Secteur Public
8 jeunes de 15 à 18 ans en hébergement collectif
12 places en hébergement diversifié

Séminaire de travail

Objectifs

- Favoriser les échanges entre les professionnels de la PJJ et de l'ANPAA, permettre aux équipes des 2 institutions de mieux se connaître,
- Partager, mutualiser les expériences et les bonnes pratiques, capitaliser,
- Réajuster par le bilan des actions menées en année N pour co-construire les projets de l'année N+1

Bénéficiaires

- Personnels des établissements de la PJJ et ANPAA impliqués sur le projet en année N
- Personnels des établissements de la PJJ et ANPAA impliqués dans le projet en année N+1
- IREPS NA en observation

Evaluation du projet par l'IREPS NA (1)

- Contribuer à donner une vision plus précise des effets produits par le projet en fonction de ses contextes de déploiement.
- Envisager collectivement des perspectives d'améliorations et des recommandations pour renforcer les bénéfices du projet.
- recueillir les perceptions de l'ensemble des acteurs impliqués dans le programme (acteurs institutionnels, professionnels des établissements, des familles d'accueil et des jeunes).

Communication

4 cibles

- Les jeunes
- L'entourage : les familles et les familles d'accueil
- Les éducateurs / professionnels de la PJJ
- Les magistrats

En partenariat opérationnel (année 1) :



Avec le soutien financier :

